

ASSOCIATION DES NATURALISTES
DE LA VALLEE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

21, ^{Secrétariat}
Rue Le Primatice
Fontainebleau
(77)

Fondée le 20 Juin 1913
BULLETIN BIMESTRIEL
56^e année

Trésorerie
Compte-chèques
postaux
569-34 Paris

Tome XLV - N° 9 - 10

Septembre-Octobre 1969

EXCURSIONS

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE: Forêt de Fontainebleau/Nord. Mycologie en liaison avec la Société mycologique de France sous la direction de Mme Jacques-Félix et de M. Lécussan. Rendez-vous gare de Bois-le-Roi 09.00 (Paris/Lyon 08.28, Bois-le-Roi 09.03). Déjeuner Carrefour du Vautrait (Monts de Fay's); retour gare de Bois-le-Roi 18.11 (Paris 18.47).

SAMEDI 11 OCTOBRE, matin: Forêt de Fontainebleau/Centre. Mycologie sous la direction de Nando Martelli et Charbonnel; excursion en voitures. Rendez-vous Carrefour de Paris (N 7/Rte du Bouquet du Roi) 09.30. Retour à Fbleau pour déjeuner.

DIMANCHE 26 OCTOBRE: Forêt de Villefermoy et Bois de Valence-en-Brie. Mycologie en liaison avec la Société mycologique de Fr. et les Naturalistes parisiens sous la direction de Nando Martelli et Daniel Rapilly. Rendez-vous 09.10 Cr des Huit-Routes de Villefermoy (D 213 à l'E du Châtelet-en-Brie). De Paris, en car; départ Place St-Michel 08.15 (Inscription par virement de 13 F au CCP 1494-48 D. Rapilly, Paris.) Rendez-vous de 13.00 au même Carrefour des Huit-Routes en Forêt de Villefermoy.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE: Forêt de Sénart. Mycologie en liaison avec la Société mycologique de Fr. sous la direction de Jacques Métron et P. Joly. Rendez-vous gare d'Evry 09.00 (Paris/Lyon 08.34, Evry 09.04). Déjeuner Maison forestière de La Faisanderie. Retour gare d'Evry 18.36 (Paris 19.09).

DIMANCHE 30 NOVEMBRE: Bois de Maisse (Essonne); Mycologie sous la direction de P. Joly. Rendez-vous gare de Maisse 09.45 (Paris/Lyon 08.36, Maisse 09.52); déjeuner près de la gare de Maisse. Retour même lieu 17.38 (Paris 18.55).

SECRETARIAT

CHANGEMENT D'ADRESSE.— Jacques Demaux, Ingénieur des A. & M., 22 bis, Rue Maladrerie, Rouen-76.

VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE L'U.I.C.N. A FONTAINEBLEAU.— Nous avons signalé au Bull. 1968 (p. 104) la prochaine commémoration à Fontainebleau du 20^e anniversaire rappelant la fondation de l'Union internationale pour la conservation de la nature en cette ville. Nous pouvons préciser maintenant que cette cérémonie aura lieu samedi 15 novembre, à Franchard, où une plaque sera solennellement posée sur les ruines de l'antique Ermitage en présence de nombreuses personnalités pour célébrer cet évènement.

EXPOSITION MYCOLOGIQUE A FONTAINEBLEAU.— Si les conditions de plussée le permettent une exposition mycologique sera organisée à Fontainebleau par notre collègue Nando Martelli avec le concours de notre association. Elle aurait lieu les samedi 11 (après-midi) et dimanche 12 octobre salle d'exposition de la Bibliothèque municipale. L'excursion du samedi matin est prévue pour approvisionner cette exposition. Des avis de presse seront publiés en temps utile et un affichage prévu au Syndicat d'Initiative.

PROTECTION DE LA NATURE

CE QUE SERA LE NOUVEL AMENAGEMENT DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU.- Le nouveau Plan d'aménagement de la Forêt de Fontainebleau (le précédent, toujours en vigueur, date de 1904) est à l'étude depuis cinq ans. Il y a deux ans, l'Office des Forêts décidé de donner une impulsion à ce projet, et depuis un an, l'Ingénieur Perrotte y travaille à plein temps avec une équipe d'une dizaine d'ingénieurs du Centre technique forestier sous la direction de l'Ingénieur général Viney qui coordonne les rapports des biologistes, écologistes, pédologues, etc. Ce plan est actuellement au point et va être soumis à la Direction de l'aménagement des Espaces verts du Ministère de l'Agriculture.

On a analysé les 800 parcelles de la forêt "mises" chacune sur fiche mécanographique après inventaire sur le terrain (nature des peuplements, âge, état, conditions écologiques et pédologiques, caractères sylvicoles, possibilité de régénération, etc.). Au cours d'une réunion à Fontainebleau, M. X. de Buyer, Chef du Centre de gestion de l'Office des Forêts en cette ville a exposé les résultats obtenus lors de cette enquête et les grandes lignes de ce que sera le Plan d'aménagement qui en découle, valable pour les trente années à venir.

Il a confirmé les constatations relatées dans notre précédent bulletin (p. 76-77) sur l'état présent de la forêt. On y constate, depuis quelques années, sans bien en définir les causes, un abaissement de la nappe phréatique et un assèchement général qui précipite le dépérissement de certains peuplements. Sur les 17.000 ha du massif domanial, 8.700 ont une durée de survie estimée inférieure à 30 ans. Le Hêtre est le plus touché, sur 1500 ha; le Chêne suit et les résineux sont "dans un état déplorable".

En de nombreuses parcelles, la régénération naturelle s'avère impossible et "des solutions brutales sont nécessaires". Il faut lutter contre l'extension des Pinèdes et des landes, limiter la pénétration des voitures, créer une infrastructure (abcès de fixation) pour endiguer et canaliser le flux des 2 millions de visiteurs/an ("... 4 millions de pieds"), rajeunir 750 ha en 30 ans et arriver "à rétablir 11.000 ha de feuillus réduits actuellement à 9500 en régénérant par élimination du Pin sylvestre "qui gagne en proportion de la dégradation des sols".

Cela impose "des coupes importantes qui ne seront certainement pas comprises par les touristes et les naturalistes". Des analyses pédologiques ont permis de choisir les essences de régénération en fonction de l'état des sols. La priorité sera donnée au Chêne (*Quercus sessiliflora*), espèce intéressante grâce à sa longévité, à son degré d'incombustibilité, à son écologie adaptée au climat et au sol. C'est, pour l'Office des Forêts "une option chère" qui absorbera 80 % de la dépense estimée à 22 millions de NF en 30 ans. Le Hêtre tiendra une place minime dans ce réaménagement car "il se trouve en dehors de son aire écologique".

Les forestiers s'efforceront "d'appliquer partout où ils le pourront une technique classique de régénération" mais l'état des peuplements imposera "une action plus brutale" là "où aucune régénération naturelle n'est plus possible". Dans ce dernier cas (déjà en application sur le plateau de la Béhourdière sur de grandes surfaces) mais où l'on plante assez curieusement.. des milliers de jeunes Pins sylvestres !) il faudra couper à blanc, labourer et planter 50.000 semis à l'hectare pour obtenir dans x années une futaie de 120 Chênes.

En ce qui concerne le tourisme, le Plan d'aménagement équivaldra à placer "l'ensemble de la forêt en zone privilégiée" assimilable aux secteurs actuellement en cours d'expérience (piquets antivoitures à l'entrée d'allées pour créer des sites d'accès uniquement piétonnier, zones de silence), renforcement de la surveillance, substitution d'une "protection dynamique à la protection statique actuelle" car "les arbres meurent et ne sont pas des monuments". Le but sera "de rendre à la forêt son aspect de 1850 en appliquant, en fait, la politique préconisée par Colbert". Dans la réalité, on s'achemine vers une interdiction progressive des voitures sur les allées forestières non macadamisées.

Pour les scientifiques, "maintien des Réserves intégrales qui sont à protéger du piétinement, coordination des recherches et des résultats obtenus lors d'études jusqu'ici dispersées".

Au cours de cette même réunion de Fontainebleau, M. Mangin d'Ouince, Directeur régional des Forêts ajouta: "La Forêt de Fontainebleau est une grande malade qui vient d'être auscultée par les meilleurs spécialistes. Il faut abandonner les vues du passé et les conceptions périmées. La forêt est un être vivant et la nature se venge si l'on ne respecte pas les règles impératives de la sylviculture. Même quand ils sont beaux, il faut sacrifier des arbres le moment voulu sous peine de retourner au désert. Il y aura toujours des Réserves biologiques à Fontainebleau, mais hors d'elles il importe d'employer des moyens radicaux, coupes et labourage, là où il est trop tard pour espérer une régénération naturelle. L'opinion doit être préparée à cette action brutale nécessaire".

Et M. Bétholaud, sous-directeur de l'Aménagement des Espaces verts au Ministère de l'Agriculture, conclut en définissant la politique forestière applicable à Fontainebleau: conciliation difficile dans l'optique du "multiple use" (Protection, loisirs, production) caractérisant l'état de fait contemporain en forêt.

BOISROND (TROIS-PIGNONS) LIBERE PAR L'ARMEE. - Le nouveau Ministre de l'Agriculture, M. Duhamel, s'est rendu dernièrement sur place, à Bois-Rond, et vient de faire savoir au député de Fontainebleau qu'il entame les procédures pour faire rétrocéder au Ministère de l'Agriculture (Forêts) les 800 ha du domaine de Bois-Rond qui vont donc être rattachés à la forêt domaniale en attendant que les achats aux 3-Pignons permettent d'y intégrer également le reste de ce massif. Bois-Rond, ancienne propriété Vollard, avait été acheté en 1952 par les Domaines pour l'Armée qui y pratiquait des exercices de tirs à la grenade, lesquels y provoquaient des incendies, sans compter les dommages causés au site et aux allées par les engins militaires. Ce rattachement à la forêt domaniale est l'avant-dernière étape de l'action menée depuis bientôt 30 ans pour la sauvegarde des 3-Pignons (Voir Bull. ANVL 1969, pp. 29, 76).

Ajoutons que les tractations et achats de terrains se poursuivent aux 3-Pignons par le District de Paris sous le couvert de l'Agence économique et foncière. 2500 ha sont inscrits dans le périmètre à acquérir, mais la complexité juridique et l'extrême dispersion des parcelles (les propriétaires sont plus nombreux que les hectares !) fait prévoir un délai de deux ans pour la réalisation totale de l'opération. Et encore le Préfet de Seine et Marne vient-il de présider une réunion pour inciter les responsables à activer les démarches...

PAS DE LOTISSEMENTS... EN FORET DE FONTAINEBLEAU ! - Un curieux bruit a couru laissant supposer qu'un projet de loi tendrait à autoriser la création de zones constructibles dans l'intérieur des forêts. Ceci en application d'une politique qui vise à éviter l'urbanisation dans les champs, cadre trop austère. M. Henry, Directeur départemental de l'Equipement en S.C.M., a précisé à Fontainebleau qu'en effet, "les promoteurs de résidences collectives pourront être autorisés à construire dans les bois privés", mais qu'en tout état de cause, une telle mesure reste absolument impensable dans les forêts domaniales... Heureusement ! M. Bétholaud, sous-directeur de l'Aménagement des Espaces verts au Ministère de l'Agriculture, a précisé: "Pour la construction privée par des promoteurs, aucune parcelle de forêt domaniale ne peut être aliénée sans décision gouvernementale. Pour les constructions publiques, il n'en est pas question, mais il serait intéressant que la Forêt de Fontainebleau, domaine privé de l'Etat (qui peut donc tout entreprendre sur son propre domaine) soit classée dans le domaine public et passe ainsi sous la surveillance des Services d'Equipement, ce qui la protégerait contre toute emprise possible d'installations, même "publiques".

AU VI° PLAN. - Le V° Plan n'a pas donné priorité à la politique des Espaces verts. Le VI°, en cours d'élaboration, doit marquer le début d'une véritable préoccupation régionaliste. La volonté de protéger les espaces verts s'y affirmera en particulier par l'interdiction de faire passer des voies à grande circulation à l'intérieur des grands massif domaniaux, par l'établissement d'un inventaire des forêts privées en tenant compte de mesures spéciales de protection pour 70.000 ha, par la création de parcs suburbains et par une cadence d'achat par l'Etat de 2500 ha par an de forêts privées, rythme qui n'a pas pu être suivi jusqu'à présent.

STRUCTURE DE SUBSURFACE (TERTIAIRE) POUR 314 COUPES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU ET DE LA BASSE VALLEE DU LOING.- Une étude très importante, donnant lieu à un travail encore inédit, vient d'être effectuée par le Bureau de Recherches géologiques et minières en 1968-69 dans le cadre du programme de prospection des ressources hydrauliques de la Région parisienne. Elle groupe les données de 396 sites, dont 230 inédits, reconnus par sondages pratiqués dans l'Eocène du Massif de Fontainebleau, de la Basse Vallée du Loing et du Val de Seine entre Vernou et Melun par les hydrogéologues (Points d'eau, sources, stations de pompage, Navigation, canaux), les géologues (Exploitation de sablières, reconnaissances des Ponts-et-Chaussées), les pétroliers, sismiciens, etc. Voir Bull. ANVL 1969, p. 80.

Quelques-unes de ces coupes sont géologiquement sans intérêt, soit faute de repérage précis des couches, soit par leur faible profondeur lorsque la nappe d'eau recherchée s'est révélée presque affleurante, soit qu'il s'agisse de simple source; mais le plus grand nombre (314) fournissent des données d'intérêt primordial pour la connaissance des structures de subsurface dans notre région.

Forêt de Fontainebleau: Bornage de Barbizon, château d'eau. +82.70; sondage de 60 m: Sables de Fb sur 5.80, Calcaire de Brie sur 11.80, toit des Marnes vertes +64.10 sur 15.40; toit du Calcaire de Champigny 48/70 sur 26.20 m.

Bois-Coulant/Sud. +102: Toit de la Craie -20.77 surmonté par 30 m de Sparnacien (toit à +9.20).

Table du Roi: +94.35: Toit de la Craie -14.65.

Bois-Coulant/Nord: +97.60: Toit de la Craie -5.40.

Vieux-Rayons: +85.10: Toit des Marnes vertes +76.10, toit du Sparnacien +21.10, toit de la Craie -18/90.

Chêne-aux-Chiens: +84.67: Toit de la Craie -35.33.

Glandée: +96.20: Toit de la Craie -28.80.

Ventes Chapelier: +93.07: Toit de la Craie: -20.43.

Marais aux Evées: +81.78: Toit de la Craie -28.12.

Monts de Fay: +133.71: Toit de la Craie: -18.71.

Ventes Bouchard: +81.20: Sables de Fbleau sur 5.50, toit du Calcaire de Brie +77 sur 4.60 m; toit des Marnes vertes +71.10.

Carrefour de la Glandée: +87.13, sondage sur 76.70 m: Sables de Fbleau sur 12.60; toit du Calcaire de Brie +72.60 sur 4.40, toit des Marnes vertes +68.13 sur 15.50 m; toit du Calcaire de Champigny 52.63 sur 39 m; Lutétien sur 1.50, toit du Sparnacien +12.13.

Vallée de la Solle, tribunes de l'Hippodrome: +80: Sables de Fbleau sur 4.50; toit du Calcaire de Brie +78.0 sur 9.60; toit des Marnes vertes +73 sur 16 m; toit du Calcaire de Champigny +57.0 sur 38.50 m; toit du Sparnacien +78.50.

Vallée de la Solle, pistes de l'Hippodrome: +86: Sables de Fbleau sur 3.95 m; toit du Calcaire de Brie +78.10 sur 7.15 m; toit des Marnes vertes +74.60.

Plaine de Liâcherin: +86.04: Toit de la Craie -37.

Ventes Bouchard: +82: Sables de Fbleau sur 5 m; toit du Calcaire de Brie +78 sur 7 m; toit des Marnes vertes +70.

Vallée de la Solle, Maison forestière: +82.20: Sables de Fbleau sur 4.40 m; toit du Calcaire de Brie +77.3 sur 5.20 m.

Carrefour des Bécassières: +81: Sables de Fbleau sur 1.70 m; toit du Calcaire de Brie +80 sur 2.80 m.

Route des Ligueurs (sismique): +136: Calcaire de Beauce sur 3 m; sables de Fbleau sur 46.50 m; Calcaire de Brie sur 7 m; toit des Marnes vertes +75.

Pont de Bourgogne (SNCF): +87.8: Sables de Fbleau sur 6.30 m; Calcaire de Brie sur 6.0 m; toit des Marnes vertes +75.2.

Courbuisson: +67.60: Toit du Calcaire de Champigny +42.20.

Maison forestière de Bois-le-Roi: +82.10: Toit du Calcaire de Brie 77.50.

Couleuvreux: +126; sondage mené sur 77 m: Calcaire de Beauce sur 5 m; Sables de Fb. sur 51 m; Calcaire de Brie sur 14 m; toit des Marnes vertes +56.

Barnolets, Nord de la Maison forestière: +123.5: sondage mené sur 80 m: Calcaire de

Beauce sur 14 m; Sable de Fbleau sur 41 m; toit des Marnes vertes +53.5 sur 25 m.

Fourche/Côte de Paris: +87.88: Sable de Fbleau sur 8.30 m; Calcaire de Brie sur 9.85 m; toit des Marnes vertes +69.73.

Faisanderie: +86.50: Sable de Fbleau sur 4.30 m; Calcaire de Brie sur 11.20 m; toit des Marnes vertes +71.50.

Côte de Paris/Stand de tir: +98; forage mené sur 73 m; Sable de Fbleau sur 16.75 m; Calcaire de Brie sur 12 m; toit des Marnes vertes +69.20 sur 15 m; toit du Calcaire de Champigny +54 sur 29.30 m.

Plaine de la Chambre/Cr des Huit-Routes: +92: Limon et alluvion argileux sur 2 m; sable de Fbleau sur 7/80 m; Calcaire de Brie sur 11.10 m; toit des Marnes vertes +71.10.

Golf: +77: Sable de Fbleau sur 3 m; Calcaire de Brie sur 5.60 m; toit des Marnes 69.0

Déboité impérial: +77: Sable de Fbleau sur 5 m; Calcaire de Brie sur 4.75 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes 67.25.

Grand-Parquet: +78.5: Sable de Fbleau sur 10 m; Calcaire de Brie sur 7.50 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +61.

Vente des Charmes: +134; sondage mené sur 56.60 m; Calcaire de Beauce sur 16 m; sable de Fbleau sur 38 m; Calcaire de Brie sur 2.60 m; toit des Marnes vertes +66.

Mont-Pierreux/Carrefour Louis-Philippe: +131.2: Calcaire de Beauce sur 10 m; Sable de Fbleau sur 38 m; Calcaire de Brie sur 1 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +69.

Grands-Feuillards/NW: +127: Calcaire de Beauce sur 3 m; sable de Fbleau sur 53 m; Calcaire de Brie sur 3 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +57.

Grands-Feuillards/Rte du Décagone/NW: +127.5: Limons sur 5 m; sable de Fbleau sur 53 m; Calcaire de Brie sur 10 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +59.5.

Rocher des Demoiselles: +103.89: Sable de Fbleau sur 37 m; Calcaire de Brie sur 4 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +53.

Erables-et-Déluge: +130.06: Calcaire de Beauce sur 9 m; sable de Fbleau sur 43 m; Calcaire de Brie sur 8 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +64.

Bornage de Recloses: +126.5: Calcaire de Beauce sur 10 m; sable de Fbleau sur 48.50 m; Calcaire de Brie sur 1.50 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +54.

Camp Guynemer près voie ferrée I: +82: Sable de Fbleau sur 2.50 m; Calcaire de Brie sur 8.07 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +69.43.

Camp Guynemer près voie ferrée II: +82: Sable de Fbleau sur 4 m; Calcaire de Brie sur 5.80 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +72.20 traversées sur 19/50 m; toit du Calcaire de Champigny +52.90 m traversé sur 14.10 m.

Fontainebleau/Ville/Place Orloff: +77: Calcaire de Brie sur 6.50 m; toit des Marnes vertes /70.50 sur 8.40 m; toit du Calcaire de Champigny +62.10 traversé sur 22.10 m.

Plaine de la Chambre/Jardin de l'Hôpital: +87.50: Calcaire de Brie sur 14.50; toit des Marnes vertes sannoisiennes +73.0.

Ville/Clinique Saint-Joseph: +82: Toit des Marnes vertes sannoisiennes +71.

Fraillons/Gare de Thomery: +86: Sable de Fbleau sur 2.20 m; Calcaire de Brie sur 11.40 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +71.60.

Carrefour de Marlotte/Route Ronde: +89.5: Toit du Calcaire de Brie +71.39.

Forêt de Thomery/Bornage: +82.1: Calcaire de Brie sur 4.60 m; toit des Marnes +75.10.

Pointe d'Irai: +97.5: Calcaire de Brie sur 15.20 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +82.30 traversées sur 20.80 m; toit du Calcaire de Champigny +61.50.

Placcroaux/Cr de la Mare d'Episy: +80.38: Sable de Fbleau sur 15 m; Calcaire de Brie sur 13 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +52.40 traversées sur 10 m.

Garonne de Gros-Bois: +53.75: Toit du Calcaire de Champigny +47.31.

Valvins: +44: Limon sur 2.50 m; alluvions sur 3.50 m; toit du Calcaire de Champigny +38 sur 9.30 m; Lutétien traversé sur 9.78 m.

Valvins: +47.05: Limons sur 4.50 m; alluvions sur 1.75 m; toit du Calcaire de Champigny +38.75 traversé sur 7.70 m.

Basses-Loges/Bellefontaine: +60.5: limons sur 2.80 m; Calcaire de Champigny traversé sur 29.45 m.

Rocher de Samois: +93.8; forage foncé sur 72.68 m; Sable de Fbleau sur 10 m; Calcai-

re de Brie sur 4 m; toit des Marnes vertes +79.8 sur 15 m; toit du Calcaire de Champigny +64.8 sur 35 m y compris le Lutétien; toit du Sparnacien +29.8 traversé sur 8.68 m.

Bas-Samois/Ecluse: +45.2: Limons sur 0.30 m; alluvions sur 6.55 m; toit du Calcaire de Champigny +38.35.

Samois/Beaurivage: +45: Calcaire de Champigny sur 8 m; toit du Sparnacien +37 s/7.65.

Bas-Samois/Route de Barbeau: +44.48: Limons sur 2 m; alluvions sur 4.50 m; toit du Calcaire de Champigny +38.

Samois/Barbeau/Terne: +44.5: Limons sur 0.30 m; alluvions sur 6.80 m; toit du Calcaire de Champigny +37.5 sur 2.90 m; Lutétien traversé sur 0.70 m.

Samois/Maison forestière du Haut-Samois: +86.60: Toit du Calcaire de Brie +80.10.

Samois/Route de Courbuisson: +82.70: Sable de Fbleau sur 10 m; toit du Calcaire de Brie +72.05.

Bois-le-Roi/Brolles/Le Coulant: +82; forage mené sur 102 m: Limons sur 2 m; Calcaire de Brie sur 8 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +66 sur 11 m; toit du Calcaire de Champigny +55 sur 19 m; toit du Lutétien +36 sur 17 m; toit du Sparnacien +19 sur 40 m; toit de la Craie -21.

Bois-le-Roi/Brolles/Belle-Rive: +74.57: toit du Calcaire de Brie +69.17.

Bois-le-Roi/Brolles/Château: +80: toit du Calcaire de Brie +77.28.

Bois-le-Roi/Brolles/Belle-Rive: +77.80: Calcaire de Brie sur 0.26 m; toit des Marnes vertes +69.24 sur 11 m; toit du Calcaire de Champigny +58.65; toit du Lutétien +25.27.

Bois-le-Roi/Sermaize/Tournezy: +45.25: Alluvions sur 5.65 m.

Bois-le-Roi/Centre: +38.08: Toit du Calcaire de Brie +78.60.

Bois-le-Roi/Ecluse de la Cave: +48: Alluvions sur 10 m.

Vallée de la Seine: Chartrettes/Sablières: +49.07: Gravières-alluvions sur 3 m; toit du Calcaire de Champigny +43.07 sur 22 m; Lutétien sur 9 m; toit du Sparnacien +12.07; sur 28 m; toit de la Craie -15/93.

Chartrettes/Les Isles: +44.15: Alluvions sur 3.85 m; toit du Calcaire de Champigny +37.15 sur 22 m; Lutétien sur 9 m; toit du Sparnacien +4.15 sur 30 m; toit de la Craie -25.85.

Chartrettes/Château/Bergeries: +75.21: Alluvions sur 14 m; toit du Sparnacien +58.21 sur 78 m; toit de la Craie -19.79.

Chartrettes/Sablières: +46.03: Calcaire de Champigny sur 22.85; Lutétien sur 3 m; toit du Sparnacien +17.03 sur 32 m; toit de la Craie -14/97.

Chartrettes/Berges au Parc de Livry: +43.75: Calcaire de Champigny sur 21.85 m; Lutétien sur 7 m; toit du Sparnacien +10.75 sur 34 m; toit de la Craie -23.25.

Chartrettes/Pont de Seine: +46.81: Calcaire de Champigny sur 34.85 m; toit du Sparnacien +8.81 sur 33 m; toit de la Craie -24.19.

Chartrettes/Gare: +51: Calcaire de Champigny sur 16.10 m.

Chartrettes/Garenne du Pré: +34.44: forage foncé sur 129 m: Alluvions sur 1.80 m; toit du Calcaire de Beauce +82.64; Sable de Fbleau sur 8.82 m; Calcaire de Brie sur 4.50 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +69.94 sur 13.50 m; toit du Calcaire de Champigny +56.44 sur 44 m; Lutétien sur 14 m; toit du Sparnacien +1.56 sur 34 m; toit de la Craie -35.56.

Chartrettes/Petit-Mau: +44.98: Alluvions sur 3 m; toit du Calcaire de Champigny +38.98 sur 33 m; Lutétien sur 5 m; toit du Sparnacien +19.80 sur 27 m; toit Craie -25.02.

Chartrettes/La Tournade: forage foncé sur 130 m: +82.15: Calcaire de Champigny sur 61.40 m; Lutétien sur 8 m; toit du Sparnacien +6.15 sur 35 m; toit de la Craie -28.85.

Chartrettes/Bergeries: +81.22: Lutétien sur 56 m; toit du Sparnacien +24.37 sur 37 m; toit de la Craie -25.78.

Livry-sur-Seine/Centre: + 81.25; forage mené sur 87 m: Sable de Fbleau sur 7 m; Calcaire de Brie sur 5.60 m; toit des Marnes vertes +68.65 sur 6.20 m; toit du Calcaire de Champigny +62.45 sur 43.55 m; Lutétien sur 10.85 m; toit du Sparnacien +17.90 sur 14.80 m.

Livry/La Grande-Pièce vers la Seine: +40.41: Limon sur 1 m; alluvions sur 5.20 m; toit du Calcaire de Champigny +34.21.

Livry/La Remise N près Parc de Livry: +66.75: Toit de la Craie -27.25.

Livry/La Remise S: +55.84: Calcaire de Champigny sur 38.85 m; Lutétien sur 14 m; toit du Sparnacien -0.16 sur 34 m; toit de la Craie -34.16.

Livry/Parc, rive de Seine: +43.85: Calcaire de Champigny sur 19.85 m; Lutétien/Sparnacien sur 62 m; toit de la Craie -41.15.

Veneux-les-Sablons/Passerelle de Seine: +48.40: Calcaire de Champigny sur 14.25 m; toit du Sparnacien +34.15 sur 30.25 m; toit de la Craie +3.90.

Veneux/Les Rigolets: +83.60: Toit du Calcaire de Brie +75.81.

Veneux/Le Bois-Violent: +48: Toit du Calcaire de Champigny: +43.70.

Veneux/Cimetière: +90: Toit du Calcaire de Brie +88.50.

Saint-Mammès/Les Sablonnières/Machine élévatoire: +45.60: Alluvions sur 5.30 m.

Saint-Mammès/Pont, rive de Seine: +44.17: Alluvions sur 1.60 m; toit du Lutétien +40.37 sur 40 m; toit du Sparnacien +37.37 traversé sur 15.30 m.

Saint-Mammès/Pont, fond de Seine: +45.86: limons sur 1.10 m; alluvions sur 5.50 m; toit du Sparnacien +39.26 sur 27.40 m; toit de la Craie +11.86.

Saint-Mammès/Pont, fond de Seine: +45.85: Alluvions sur 2.10 m; Lutétien sur 0.20 m; toit du Sparnacien +39.35 sur 33.50 m; toit de la Craie +5.85.

Saint-Mammès/Pont, fond de Seine: +47.48: Alluvions sur 7.90 m; toit du Sparnacien +39.58 sur 29.90 m; toit de la Craie +9.68.

Saint-Mammès/Cimetière: +53.80: Toit du Calcaire de Champigny +48.35.

Vallée du Loing: Moret/Vallée du Cygne; 9 forages exécutés pour la déviation routière: +87.73: limon sur 2 m; Calcaire de Brie sur 4.60 m; toit des marnes vertes +82.13 sur 9 m.- Id.: +87.83: Limon sur 1 m; Calcaire de Brie sur 7.35 m; toit des Marnes +79.53 sur 8.15 m.- Id.: +84.3: Limon sur 1 m; Calcaire de Brie sur 4.35 m; toit des Marnes vertes +78.85 sur 10 m; toit du Calcaire de Champigny +68.85 traversé sur 4.25 m.

Moret/Le Bas du Loing: +47.57: Limon sur 1 m; alluvions sur 3.15 m; toit du Calcaire de Champigny +43.64.

Moret/Contre: +56.40: Lutétien sur 16.50 m; toit du Sparnacien +29.15 sur 19.45 m; toit de la Craie +9.70.

Moret/Cimetière: +91: Limon sur 1.50 m; Calcaire de Brie sur 7.10 m.

Moret/Prieuré: +48.13: Alluvions sur 5.80 m; toit du Calcaire de Champigny +42.33 s/ 14.45 m; toit du Sparnacien +27.88 sur 28.95 m; toit de la Craie -1.07 m.

Ecuelles/Bois Thion/Route de Villecerf: +73.25; limons sur 3 m; toit de la Craie +70.25 sur 548 m.

Ecuelles/Source du Najou: +49: Sur le Sparnacien.

Ecuelles/Centre/Source St-Rémy: +52.25: Sur le Sparnacien.

Ecuelles/L'Epine/Station de pompage: +51.72: Limons sur 2 m; Calcaire de Champigny sur 6.50 m.

Ecuelles/Etang de Ravanne: +49.50: Limon-alluvions sur 4 m; toit du Calcaire de Champigny +45.60 traversé sur 7 m.

Ecuelles/Etang de Moret S: +61: Alluvions sur 10.50 m; toit du Calcaire de Champigny +50.50 sur 6.70 m; toit du Sparnacien +43.80 sur 5.20 m; toit de la Craie +38.60.

Ecuelles/Renardières: +78; sondage mené sur 82 m: Limons sur 1.60 m; toit du Calcaire de Champigny +73 sur 16 m; toit du Sparnacien +38.10 sur 27.70 m; toit de la Craie 10.4

Ecuelles/Bagatelle: +52: Limons sur 1.10 m; alluvions sur 4.40 m; toit du Calcaire de Champigny +46.50 sur 7.60 m; toit du Sparnacien +38.90.

Ecuelles/Forme du Dy: +64.40: Sur le Sparnacien.

Ecuelles/Mouchavant/Rives de Seine: +45: alluvions sur 5/05 m; toit du Calcaire de Champigny +39.95.

Ecuelles/Etang de Moret N: +58.32: Limon sur 2.10 m; Calcaire de Champigny sur 19 m; toit du Sparnacien +36.12 sur 5 m; toit de la Craie +23.12.

Ecuelles/Bagatelle: +60.55: Sur le Calcaire de Champigny.

Faubourg-d'Ecuelles/Centre: +45.30: Alluvions sur 5 m; toit du Calcaire de Champigny +40 sur 14 m; toit du Sparnacien +26.

Faubourg-d'Ecuelles/S: +49.50; forage mené sur 77.50 m: Alluvions sur 4.50 m; toit du Calcaire de Champigny +45 sur 18.90 m; Lutétien sur 1.40 m; toit du Sparnacien +24.70

sur 20.30 m; toit de la Craie +4.40.

Écuellès/Bagatelle: +57.60: Limon sur 1 m; toit du Sparnacien +38.24 sur 31.84 m; toit de la Craie +4.67.

Greze-sur-Loing/Les Parottes/Château d'eau: +67.5: Limon sur 0.20 m; Calcaire de Brie sur 8.50 m; toit des Marnes vertes +58.80 sur 9.40 m; toit du Calcaire de Champigny +49.0 traversé sur 20.3 m.

Greze-sur-Loing/Tracé de l'Autoroute-Sud du NW au SE: Hermitage: +70.5: Sable de Fbleu sur 1 m; toit des Marnes vertes +69.50 sur 9 m.- Grand-Fossé: +68: sables de Fbleau sur 1.70 m; toit des Marnes +66.30 sur 14 m.- Commanderie, cote /77.5: sables sur 6 m; toit des Marnes +71.50 sur 4.60; cote +81: sables sur 8 m; toit des marnes +73 sur 7 m; cote +71: sable sur 3.70 m; toit des marnes +67.5; cote +70: sables sur 2.50 m; toit des marnes +67.5; cote 80: sables sur 5.90 m; toit des marnes +74.70; cote +70.43: limons sur 8.60; toit du Calcaire de Champigny +61.83; Lutétien sur 1.40 m.- Bouleauinière cote +63.59: Voie ferrée: Limon sur 6.60 m; toit du Calcaire de Champigny +56.99; Lutétien sur 3.40 m; cote +61.08: alluvions sur 4.30 m; toit du Champigny +56.78. Cote +58.51 (N 7): Limon sur 1.40; alluvions sur 2.80 m; toit du Champigny +54.11; Lutétien sur 6 m. Cote +58: alluvions sur 4.10 m; toit du Champigny +53.90.

Greze-sur-Loing/L'Épine: +57: Limon sur 1.63 m; toit du Calcaire de Champigny +33.85; toit du Sparnacien +21.52 sur 8.48 m; toit de la Craie +13.04.

Greze-sur-Loing/Hulay: +58.20: Alluvions sur 4.25 m; toit du Calcaire de Champigny +53.95 sur 22.50 m; toit du Sparnacien +31.45 sur 7.55 m; toit de la Craie +23.90.

Greze/Pont du Loing, rive gauche: +55.20: Alluvions sur 4.70 m; toit du Lutétien /49.1 traversé sur 2.40 m.- Rive droite: +55.20: alluvions sur 3.70 m; toit du Lutétien +50.35 traversé sur 1.55 m.

Greze/Les Noues: +57.5: alluvions sur 5.30 m; toit du Lutétien +52.20 traversé s/7.20m.

Bourron-Marlotte/Raffinerie: +70: Limon sur 1 m; sable de Fbleau sur 3.40 m; Calcaire de Brie sur 11 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +54.20.

Bourron-Marlotte/Justice: +74: Limon sur 0.70 m; Sable de Fbleau sur 3.30 m; Calcaire de Brie sur 5.60 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +64.40; traversées sur 14.40 m; toit du Calcaire de Champigny +50 traversé sur 21 m.

Bourron-Marlotte/Raffinerie: +70: Limon sur 0.45 m; toit des Marnes vertes +63 sur 21.50 m; toit du Calcaire de Champigny +42.50 traversé sur 17.50 m.

Bourron-Marlotte/Centre: +79: Toit du Calcaire de Brie +70.21.

Bourron-Marlotte/Fabrique: +73: Toit du Calcaire de Brie +64.

Bourron-Marlotte/Grande-Vallée: +88: Limon sur 0.60 m; Sable de Fbleau sur 8 m; Calcaire de Brie sur 11.20 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +68.20 sur 8.50 m; toit du Calcaire de Champigny +59.70 sur 11.50 m; toit du Sparnacien +48.20.

Bourron-Marlotte/Gâtines: +81: Limon sur 3.50 m; Sables de Fbleau sur 3.50 m; Calcaire de Brie sur 11 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +63; toit du Calcaire de Champigny +61 sur 9 m; toit du Sparnacien +52 sur 8 m; toit de la Craie +44.

Bourron-Marlotte/Centre: +84.80: Toit des Marnes +55.53 sur 5.19 m; Champigny +50.34.

Bourron-Marlotte/Croc Chaintreau: +83.63: Sables de Fontainebleau sur 0.60 m; Calcaire de Brie sur 13.80 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +59.

Bourron-Marlotte/Les Aulnes: +54: Alluvions sur 2.90 m; toit du Lutétien +51.10 sur 0.20 m; toit du Sparnacien +50.90 sur 10 m; toit de la Craie +40.90.

Bourron-Marlotte/Les Aulnes/Ville de Paris: +53.90: Alluvions sur 7.90 m; toit du Sparnacien +46 sur 5.35 m; toit de la Craie +40.65.

Bourron-Marlotte/Les Aulnes/Bignons: +54: Alluvions sur 11.11 m; toit du Sparnacien +42.90 sur 1.50 m; toit de la Craie +41.40.

Montigny-sur-Loing/Kosciuzko: +85.80: Toit des marnes vertes sannoisiennes +69 sur 3.20 m; toit du Calcaire de Champigny +66 sur 18.80 m.

Montigny/Pont du Loing: +57: Limon sur 5.10 m; Sparnacien traversé sur 1.90 m.

Montigny/La Gravine: +55.66: Limon sur 8.20 m; alluvions sur 5.15 m.

Montigny/Les Trembleaux: +134.5; forage foncé sur 77 m: Calcaire de Beauce sur 9 m; Sables de Fbleau sur 36 m; Calcaire de Brie sur 11 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +78.5 traversées sur 11 m.

Montigny/Le Marais/Machine élévatoire: +54.14: Tourbe sur 3.10 m; toit du Calcaire de Champigny +51.04; Lutétien sur 3.40 m; toit du Sparnacien +47.64 sur 9.1 m; toit de la Craie +38.54.

Episy/Grattereau: +53.55: Tourbe sur 3.80 m; alluvions sur 18.37 m; toit craie +31.38.

Episy/Glosiaux: +56 sur Calcaire de Champigny.- Centre +53.40 id.- Ecluse +54.50 id.- Trentaine +51 id.-

La Genevraye/La Bergère: +78.21: Sparnacien sur 12 m; toit de la Craie +66.21 sur 512m

La Genevraye/Moulin-Coignet: +57: Alluvions sur 3 m; toit de la Craie +54.

La Genevraye/Pleignes/Etang-Sec: +60.30: Limon sur 0.30 m; Sparnacien sur 13 m; toit de la Craie +46.10 sur 512 m.

La Genevraye/Centre: +60.65: toit de la Craie +57.75.

La Genevraye/Ferme du Bois d'Eve: +66.60: Toit de la Craie +59.90.

La Genevraye/Puits Madereau: +64: Limon sur 0.60 m; Sparnacien sur 13.60; Craie +46.

La Genevraye/Grattereau: +55: Alluvions sur 4 m; toit de la Craie +50.96.

La Genevraye/Fontenelles: +69.15: Alluvions sur 3 m; toit du Calcaire de Champigny +66.15; toit du Sparnaciens +59.15 sur 14 m; toit de la Craie +45.15 sur 512 m.

Montcourt-Fromonville/Centre: +58: Calcaire de Champigny sur 15.5 m; toit du Sparnacien +42.50 traversé sur 9.40 m.

Montcourt-Fromonville/Château: +61: Alluvions sur 2.10 m; Calcaire de Champigny + Sparnacien sur 24 m; toit de la Craie +42.10 m

Nemours/St-Pierre/Canal: +63.55: Alluvions sur 10.10 m; toit du Sparnacien /53.45 sur 31.70 m; toit de la Craie +23.

Nemours/Centre: +60: Alluvions sur 3 m; toit du Calcaire de Champigny +57 sur 3 m; Lutétien sur 2 m; toit du Sparnacien +52 sur 2 m; toit de la Craie +50.

Nemours/Rue de Paris: +60: Alluvions sur 3 m; Calcaire de Champigny sur 5 m; Lutétien sur 6 m; toit du Sparnacien +46.

Nemours/Moulin de Doyer I: +70: Toit de la Craie +62.50.- Moulin de Doyer II: +61: Alluvions sur 5.20 m; toit de la Craie +60.20.

Nemours/Les Chapelles/Autoroute: +72.87: Limon sur 0.36 m; Lutétien sur 3.85 m; toit du Sparnacien +68.67 sur 8.10 m; toit de la Craie +63.28.

Nemours/Les Granges/Autoroute: +87.23: Limon sur 1.40 m; Calcaire de Champigny sur 7.20 m; toit du Sparnacien +79.48.

Nemours/Les Porneaux/Autoroute: +88.08: Alluvions sur 2.40 m; Lutétien sur 4.40 m; toit du Sparnacien +80.28.

Nemours/Saint-Paul/Autoroute: +96.40: Alluvions sur 2.10 m; Sables de Fontainebleau sur 1.80 m; toit du Calcaire de Champigny +92.50.- Id./St-Paul +112.06: Sables du 12 m.

Nemours/Grands Barbeaux/Autoroute: +132.42: éboulis sur 1.10; sables Fblo sur 13.90 m

Nemours/Les Courtins/Autoroute: +130.10: Sables de Fontainebleau sur 8 m.

Nemours/Les Chapelles: +73.83: Lutétien sur 3.80 m; toit du Sparnacien +69.63.

Nemours/Eglise: +62: Alluvions sur 2 m; Lutétien sur 6 m; toit Sparnacien +49.

Nemours/Cimetière: +65.5: Alluvions sur 1 m; toit du Sparnacien +64.5; Craie +59.

Nemours/Les Chaudins: +79.5: Alluvions sur 3.20 m; toit du Lutétien +76.3 sur 3.65 m; toit du Sparnacien +72.65.

Nemours/Les Granges: +82: Toit de la Craie +58.38.- Id./Demi-Lieue: 83.5: Craie +59.5.

Nemours/Saint-Pierre/Puisselet: +177.42; forage foncé sur 2258 m (Voir log détaillé in Bull. ANVL 1958, p.19): Calcaire de Beauce sur 14 m; toit des Sables de Fbleau +104 sur 41 m; toit du Lutétien +63 sur 38 m; toit du Sparnacien +25 sur 8 m; toit de la Craie +16.42 sur 515 m.

Nemours/St-Pierre/Les Grands-Bois: +69.01: Toit de la Craie +24.02.

Nemours/Saint-Pierre/Bailly: +67: Toit du Calcaire de Brie +63.50.

Nemours/Rocher Gréau: +78: Sables de Fbleau sur 7 m; toit du Calcaire de Brie +71 sur 15 m; toit du Sparnacien +56 traversé sur 3 m.

Nemours/La Joie: +60: Alluvions sur 6.60 m; toit de la Craie +53.40.

Nemours/Autoroute/N 7: +57.74: Limons sur 0.45 m; alluvions sur 3.60 m; toit du Calcaire de Champigny +53.83 traversé sur 8.20 m.

Nemours/Moulin-Rouge: +58.28: Alluvions sur 4.10; toit du Calcaire de Champigny +53.6 sur 2 m; toit du Sparnacien +51.58 sur 6.30 m; toit de la Craie +45.28.

Nemours/Ile du Moulin: +63.44: Limon sur 6 m; alluvions sur 2.40 m; toit Craie +55.04.

Nemours/Récollets: +63.19: Alluvions sur 8.50 m; toit du Sparnacien +54.69 sur 2.70 m toit de la Craie +51.99.

Nemours/Autoroute/Rives du Loing: +58.31: Limon sur 0.20 m; alluvions sur 3.80 m.; toit du Calcaire de Champigny +54.31.

Nemours/Les Aulnes: +59: Limon sur 0.20 m; alluvions sur 4 m; toit du Champigny 54.80.

Nemours/St-Pierre/Réservoir: +85: Sable de Fbleau sur 8 m; Calcaire de Brie sur 4 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +73 sur 8 m; toit du Calcaire de Champigny +65 sur 15 m; toit du Sparnacien +50 sur 2 m; toit de la Craie +48.

Nemours/Autoroute/Rive du Loing: +59: limon sur 0.20 m; alluvions sur 4 m; toit du Sparnacien +54.80.

Nemours/St-Pierre/Gare: +60: Alluvions sur 3 m; toit du Calcaire de Champigny +57 sur 5 m; toit du Lutétien +52 traversé sur 15 m.

Nemours/Ville S/Canal: +61: Alluvions sur 3 m; toit du Calcaire de Champigny +58 sur 5 m; toit du Lutétien +53 sur 18 m; toit de la Craie +35.

Nemours/Silo/Loing: +58.40: Alluvions sur 4.70 m; toit du Sparnacien +53.70 sur 8.30.

Nemours/Guinebert: +59: Alluvions sur 3.20 m; toit du Calcaire de Champigny +55.80 sur 10.30 m; toit du Sparnacien +45.50 sur 7 m; toit de la Craie +38.1.

Nemours/St-Pierre/Gare: +62: Sparnacien sur 5 m; toit de la Craie +57.

Nemours/St-Pierre/Centre: +70: Limon sur 1 m; Lutétien sur 10 m; toit du Sparnacien +59.5 sur 8 m; toit de la Craie +51.48.

Nemours/St-Pierre Sud: +66: Lutétien sur 7.75 m; toit du Sparnacien +58.25 sur 9.30 m toit de la Craie +48.95.

Chaintréauville/Source: +83.99: Sables de Fbleau sur 2.75 m; toit du Calcaire de Champigny +81.24; Lutétien sur 12.97 m; toit Sparnacien +68.27 sur 7.72; toit Craie +60.55

Chaintréauville/Source: +89.94: Sables de Fbleau sur 7.09 m; toit du Calcaire de Champigny +82.85; Lutétien sur 17.41 m; toit Sparnacien +65.44 sur 5.75; toit Craie +59.69

Darvault/Fromonville/Loing: +58.86: Alluvions sur 5.15 m; Sparnacien sur 1.05 m; toit de la Craie +52.66.

Darvault/Les Rougeats/Autoroute: +58.20: Alluvions sur 4.20 m; Calcaire de Champigny +58.50 sur 5 m.; toit du Sparnacien 48.50 sur 1.50 m; toit de la Craie +46.31.

Darvault/Les Aulnes/Autoroute: +58: Alluvions sur 4.90 m; Lutétien sur 3.40 m.

Darvault/La Barauderie: +91.30: Sables de Fbleau sur 2.80 m; toit du Calcaire de Champigny +88.50; Lutétien sur 18.05 m; toit du Sparnacien +70.45 sur 7.65 m; toit de la Craie +62.80.

Darvault/Les Horcées/Autoroute: +77.96: Alluvions sur 8.50 m; Sables de Fontaine - bleau sur 1.10 m; toit du Calcaire de Champigny +72.26; Lutétien sur 3.85 m.

Darvault/Pont des Guichets/Autoroute: +87.14: Limon sur 2.50 m.; Sables de Fontainebleau sur 6.95 m; toit des Marnes vertes sannoisiennes +81.54 sur 2.10 m; toit du Calcaire de Champigny +79.44; Lutétien sur 8.90 m.

ETUDE DES BASSINS-VERSANTS DE L'ORGEVAL.- J.-P. Cambon et J.-F. Zurmstein ont continué, par l'"Etude du Bassin de Melarchez" (Bull. techn. Génie rural-93, 1968, 93 p. tabl.) les recherches menées dans les bassins-versants représentatifs de l'Orgeval. Les auteurs exposent les résultats obtenus dans ce Bassin de Melarchez qui, par sa faible superficie, est assez homogène pour pouvoir être considéré comme le sous-bassin "pilote" de l'ensemble de l'Orgeval. L'exposé porte sur les grands traits de l'écoulement, surtout en hautes eaux et sur certains aspects particuliers, notamment dans l'étude des décrues.

SUR LES FORMATIONS MARINES DU SE DU BASSIN DE PARIS.- Les communications et débats sur la stratigraphie et la paléogéographie des formations marines dans le S-E du Bassin de Paris résultant du Colloque tenu à Dijon constitueront un tome spécial du Bulletin de la Société géologique de France en cours de préparation et dont la publication est prévue dans le courant de l'hiver.

TRAVAUX REGIONAUX.- J.-L. Lachaize, Contribution à l'étude géochimique du fluor dans les eaux de la Région parisienne; Thèse 3^e cycle (Géol. dynamique) Paris 1968, 21/176 p.- A.-M. Robin, Contribution à l'étude des phénomènes de podzolisation sous forêt de feuillu (à La Tillaie, en Forêt de Fontainebleau); Thèse 3^e cycle -Géodynamique/Pédologie) Paris 1968, 88 p., 28 pl.- Dom Benigne Defarges, L'Ocre et son industrie en Puisaye, Géologie et histoire; Toucy, Ass. d'études et de recherches 1968, 101 p.- K.-K. Tehérani, Etude stratigraphique et micropaléontologique du Sénonien de Sens; Thèse 3^e cycle 1969.- J. Ti-vollier, Etude des variations isototiques ^{18}O - ^{16}O et ^{13}C / ^{12}C dans quelques fossiles de l'eau tertiaire du Bassin de Paris; Thèse 3^e cycle 1969.- M. Rioult, Contribution à l'étude du Lias de la bordure occidentale du Bassin de Paris; Thèse Doctorat d'Etat 1969 Univers. de Caen.- Renée Damotte, Contribution à l'étude des Ostracodes marins dans le Crétacé du Bassin de Paris; CNRS 1969.

ORNITHOLOGIE

OBSERVATIONS REGIONALES.- Nous relevons dans "Le Passer", bulletin du Groupe ornithologique parisien (n° 4, 1968) diverses observations concernant notre secteur d'étude et ses environs.

Dans la liste des espèces observées: Anser albifrons (Oie rieuse): 620 individus en hiver 1962 à Lizy-sur-Ourcq; 35 individus le même hiver à Milly.- Anser fabalis (Oie des moissons): 50 ind. en hiver 1962 à Lizy.- Branta leucopsis (Bernache nonette): 200 individus en hiver 1962 en Seine-et-Marne.

Migrateurs de printemps 1968: Falco subbuteo (Faucon hobereau): 1 individu en Forêt de Sénart le 23/V.- Falco tinnunculus (Faucon crécerelle): 1 ind. à Soisy-s/Ecole le 2/VI.- Vanellus vanellus (Vanneau huppé): Par milliers à Lizy-s/Ourcq les 2 et 3/III; vols denses à 300 m d'altitude à Lizy du 9 au 16/III; 250 en vol au dessus de la Forêt de Sénart le 14/III; 150 ind. après nidification à Coulommiers du 18/IV au 15/VII.

Scolopax rusticola (Bécasse des bois): Passages en Forêt de Sénart le 30/III.- Tringa ochropus (Chevalier Cul-Blanc): Six ind. en Forêt de Sénart le 23/V.- Upupa epops (Huppe d'Europe): 1 ind. en Forêt de Fontainebleau le 4/IV.- Oriolus oriolus (Loriét d'Europe): En Forêt de Sénart le 20/IV.- Corvus frugilegus (Corbeau Freux): Plusieurs centaines près de Lizy-s/Ourcq du 10 au 13/III.- Turdus pilaris (Grèbe litorne): Jusqu'à 1000 ind. stationnant à Lizy les 17/II et 3/III; dortoir de plusieurs dizaines au S de la Forêt de Sénart le 23/III.- Turdus viscivorus (Grive draine): Quelques dizaines mêlées aux Grives litorne près de Lizy le 17/III.- Turdus philomelos (Grive musicienne): Nombreuses près de Lizy le 29/II; très nombreuses le 10/III.- Turdus iliacus (Grive mauvis): 40 ind. à Ormesson le 19/III; dortoir de 500 ind. au S de la Forêt de Sénart le 23/III avec départ de 200 ind. le soir vers le NE.

Saxicola torquata (Traquet pâle): Un ind. à La Ferté-s/s-Jouarre le 2.III.- Phoenicurus phoenicurus (Rougequeue à front blanc): Un ind. en Forêt de Sénart le 25/III.- Locustella naevia (Locustelle tachetée): Passage en Forêt de Sénart du 15 au 22/IV.- Sylvia borin (Fauvette des jardins): Un ind. en Forêt de Fbleau le 9/IV.- Phylloscopus collybita (Pouillot véloce): Passage en Forêt de Sénart du 22 au 24/III.- Phylloscopus sibilatrix (Pouillot siffleur): Un ind. en Forêt de Sénart le 20/IV.- Phylloscopus Bonelli (Pouillot de Bonelli): Un ind. en Forêt de Fbleau le 25/IV.- Ficedula hypoleuca (Gobemouche noir): Un mâle en Forêt de Fbleau le 16/V.

Anthus trivialis (Pipit des arbres): Un ind. en Forêt de Fbleau le 7/IV.- Anthus pratensis (Pipit Farlouse): Très nombreux à La Ferté-S/s-Jouarre le 3.III; plusieurs centaines en prairie au bord de l'Yerres le 8/III.- Emberiza citrinella (Bruant jaune): Bandes de 100 à 150 ind. à La Ferté-s/s-Jouarre le 17/II; passage même lieu et en Forêt de Sénart (dortoir de 50 ind.) le 2/III.

Nicheurs: Charadrius dubius (Petit Gravelot): Un couple près de Foljuif au croisement de l'Autoroute et de la N 7 en juin (J. Vicillard).- Asio otus (Hibou Moyen-Duc): Au moins un couple nicheur en 1967 et 68 en Forêt de Sénart (J.-P. Thomas).- Picus canus (Pic cendré): Un couple nicheur au moins en 1968 en Forêt de Sénart (D. Rouable et J.-P. Thomas).- Dryocopus martius (Pic noir): En Forêt de Sénart, cavité en cours de forage dans un Pin et entendu le 5.V.68; cavité loge-dortoir dans un hêtre mort en octobre 68;

installation d'un individu à Sénart à partir de 1968 (D. Rouable).- Hippolais icterina (Hippolais icterine): Chant d'un ind. tout l'été 1968 en Forêt de Sénart (G. Pipéron).- Musicapa striata (Gobemouche gris): Un ind. cantonné en Forêt de Sénart mi-juin 68.-

Dénombrement des rapaces nicheurs diurnes en 1968 (C. Porcq): Buteo buteo (Buse variable): Plusieurs couples en Forêt de Fontainebleau; un couple en Forêt de Sénart depuis 1965.- Accipiter nisus (Epervier d'Europe): Nicheur très probable en Forêt de Sénart; vu deux fois le 25/VII/68; un couple minimum en Forêt d'Armainvilliers.- Pernis apivorus (Bondrée apivore): Un couple à Sénart.- Falco subbuteo (Faucon hâbereau): Deux à trois couples nichent régulièrement en Forêt de Sénart; un couple possible à Lizy-s/Ourcq; un couple à Soisy-sur-Ecole.- Falco tinnunculus (Faucon crécerelle): Nicheur abondant en Forêt de Sénart; trois couples observés en forêt; d'autres en lisière.-

Le Groupe ornithologique parisien (J. Trotignon) fait observer que l'Etang d'Armainvilliers mériterait d'être visité au moins une fois par mois, voire chaque semaine, et qu'aucune donnée systématique n'est fournie sur la Forêt de Fontainebleau. Nous avons adressé à cet organisme, de création récente (un an) des tirés-à-part des travaux ornithologiques publiés dans nos bulletins par notre président Jean Vivien, qui assure cette rubrique depuis 1950, ainsi que de ceux de Jean Lasnier, spécialiste de la rubrique depuis la création de notre groupement.

ENTOMOLOGIE

SUR UN HEMIPTERE MIRIDAE.- Bernard Ehanho rappelle (Cahiers des Naturalistes 1968, 45) la capture en Seine-et-Marne d'Acetropsis Gimmerthali, espèce atlantique, observation publiée en 1964 dans la Faune de France par Wagner et Weber.

BOTANIQUE

A PROPOS DE POTENTILLA MONTANA.- Au cours d'une étude sur "La station de Potentilla montana des landes d'Helfaut (Nord)", J.-R. Wattez reproduit (Bull. Soc. Bot. Nord 1969, 68) une carte phytogéographique de P. Dupont (1962) mentionnant une aire isolée de cette plante euatlantique (Charentes, Landes, Espagne nordlittorale) en Forêt de Fontainebleau.

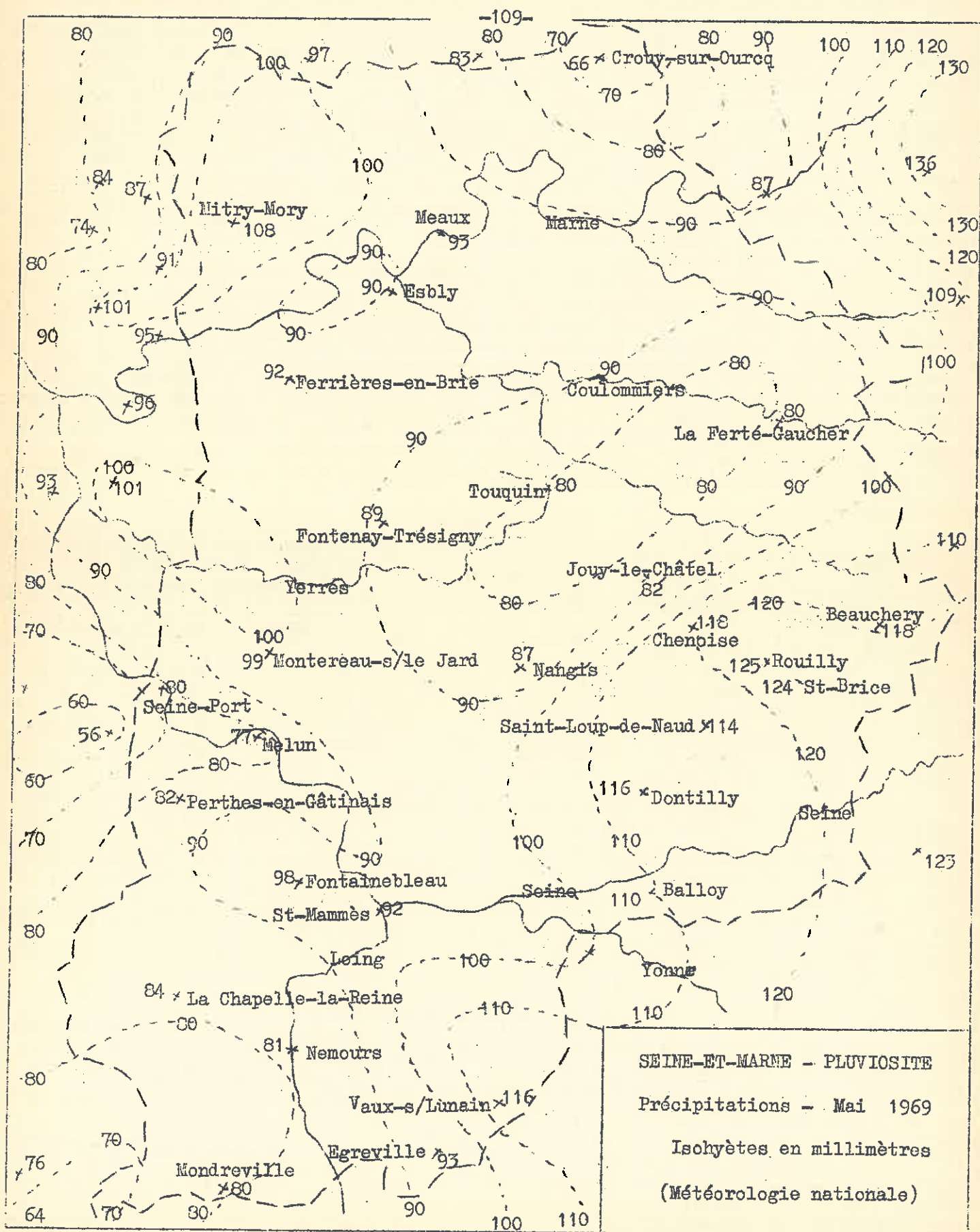
Il s'agit de Potentilla montana Brotero = P. splendens Ramond, espèce assez rare en Forêt de Fbleau, mais parfois abondante, qui y est signalée depuis 120 ans par de nombreux botanistes (Cosson, Jeanpert, Rouy, Dufour, Evrard, Bimont, Gaume) et plus récemment par J. Rousseau (Gorge aux Merisiers 1949) et H. Bouby (Mares d'Occident 1963). Notre fichier botanique mentionne une cinquantaine de références publiées de cette plante en Forêt de Fontainebleau sensu stricto (Clairières, pierrailles, Callunetum).

FLORE DE LA PUISAYE.- La Puisaye, région du Haut-Loing, vient de faire l'objet d'une étude floristique de J.-M. Royer (Monde des Plantes 1969, pp. 20-23). L'auteur rappelle les travaux de nos collègues Allorge, Gaume, Chouard, Dhien, Evrard dans sa bibliographie et son exposé. Il analyse les formations végétales et leur composition floristique: landes, aulnaie, pelouses sablonneuses, étangs, et fait le point de l'état actuel de ces types botaniques comparé aux descriptions des anciens auteurs.

PREHISTOIRE

SEPULTURES COLLECTIVES NEOLITHIQUES A MAROLLES-SUR-SEINE.- Claude Masset, Daniel et Claude Lardant, Thérèse Poulain-Josien, Roland Baron, Jean-Louis Demetz, Claire Monni-gnaüt, Pierre Moromans, François Popelin, Isabelle Roux ont consacré (Gallia-Préhistoire 1967/1, pp. 75-167) une importante étude aux sépultures collectives du gisement des Gours aux lions à Marolles-sur-Seine (Site, description des sépultures, dispositifs funéraires, architecture des monuments, mobilier, étude des vestiges osseux humains et de la faune, données anthropométriques, anatomie comparée, anomalies, odontologie, palynologie, pédologie). Le gisement est situé à 8 km en amont du confluent Seine/Yonne de Montereau.

Dès 1960, Daniel Jalmain repérait et photographiait trois enceintes en cet endroit. En 1966, on dégagea une sépulture collective associée à une enceinte. Les vestiges découverts depuis s'échelonnent du Néolithique au Galloromain. Il y avait 14 inhumations en



fosses circulaires groupées, 8 en fosses rectangulaires dispersées, 5 incinérations des Champs d'Urnes. A 200 m à l'W, de nombreux vestiges néolithiques sont en cours d'étude. Une des sépultures collectives (association de pierres sèches et de mégalithe) s'apparente à celle de Vendrest (C. & M.); il y a eu, de même, large pratique de l'incinération. Les archéologues pensent qu'un des monuments a été couvert par un plafond de bois; il s'y entassait plusieurs dizaines d'inhumés au mobilier misérable. L'autre était imposant, en pierres, occupé par quelques personnes avec un riche mobilier et un rite d'incinération.

Y a-t-il eu un écart chronologique pour expliquer un tel contraste ? Il ne semble pas car la présence de perle de cuivre fondu et de céramique bien cuite conduit à assigner aux deux sépultures une date tardive dans la civilisation SOM. On pense alors à deux types différents de caste sacroreligieuse.

Le mobilier de la sépulture I a fourni poignards, couteaux, burins, perçoirs, nuclei percuteurs, tous en silex, 1 poinçon en os et une perle en cuivre (importée du Midi et exceptionnelle en milieu SOM; les vestiges humains se rapportaient à 8 individus; la faune comptait 13 animaux (boeuf, porc, mouton, chien, renard, lièvre, taupe, mulot).

Dans la sépulture II: armatures de flèches, 12 lames, retouchoir, grilloir, nucleus, percuteurs, 16 éclats, tous ces objets en silex, plus: 9 poinçons en os de cervidé et mouton, une gaine de hâche en bois de cerf, une dent de porc utilisée comme outil, un pendentif en schiste, une dentale, 5 perles de nacre d'Unio, 60 tessons de céramique. Restes humains: 54 individus; faune) Poisson (Chevesne), mulot, grenouille.

L'ensemble s'identifie aux civilisations du Néolithique final et du Chalcolithique.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE DE JUIN 1969 A FONTAINEBLEAU.- Mois frais (déficit moyen de 1°), pluviosité exactement normale; pression déficitaire de 5 mb; nébulosité déficitaire de 8 % (de 14 % le matin); vents atlantiques dominants: NW-7-SW 17 j., continentaux (NE-E-SE) 9 j. nordiques 3 jours.

Thermo: Moyenne 15.66 (normale 16.70); moy. des min. 9.8, des max. 21.4; min. abs. 5.6, max. abs. 28.0.- Pluvio: Lame 61.8 mm (normale 61.8) en 12 j. (norm. 11) + 2 j. de gouttes; durée 31.0 heures de pluie; max. en 24 heures: 15.0 mm le 22.- Baro: Moyenne 1012 mb/759.2 mm (normale 1017 mb/762.4 mm); matin 1013 mb/759.6 mm; soir 1012 mb/758.8 mm; min. abs. 1001 mb/751 mm; max. abs. 1023 mb/767 mm.- Nébulosité: Moyenne 44.7 % (norm. 53.3 %) matin 40 % (norm. 54), midi 54 % (norm. 60), soir 40 % (norm. 46).- Anémo: N 3 j., NE 4, E 2, SE 3, S 1, SW 4, W 8, NW 5.

PHYSIONOMIE DE MAI 1969 EN SEINE-ET-MARNE.- Températures minimales et maximales supérieures aux normales de 1°; minima absolus le 21: 0.6 (Seine-Port), 1.0 (La Ferté-Gaucher, Saint-Loup-de-Naud); maxima absolus le 12: 31.0 (Nemours), 30.4 (Esbly, Mitry-Mory). Pluvio Lame excédentaire du double de la normale dans le SE, l'W et le NW du département; de 30 % ailleurs (cf. carte des isohyètes p. 109); nombre de jours max. 22 (Seine-Port), 21 (Touquain).- Orages: Maximum 11 jours (Dontilly), 9 j. (Seine-Port).- Grêle: Max. 3 j. (Vaux-sur-Lunain, Saint-Mammès).- Brouillard: 0 j.- Vents forts: Vitesse maximum instantanée au sol à Melun/Villaroche: 72 km/h WSW le 2 à 16.45; vents forts les 1, 16, 19, 25 et 30 mai.

PUBLICATIONS de L'ASSOCIATION

Répertoire bibliographique et analytique de tous les travaux de Sciences naturelles concernant le Massif de Fontainebleau et la Basse Vallée du Loing depuis l'origine des recherches / Table des matières générale des travaux publiés par l'Association des Naturalistes de 1913 à 1968 (Plus de 7000 références)..... F. 10